AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-5-67 648768

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
25 francs

N° 80 - MAI 1967/16
I° supplément

LA MOUCHE DE LA CERISE

La Mouche de la cerise est un insecte de 3 à 4 mm de long presque entièrement noire, à tête jaune, dont les ailes portent deux bandes noires transversales.

Les adultes apparaissent à peu près avec la mâturité complète des variétés les plus précoces mais ce n'est qu'après 10 à 15 jours que les femelles sont susceptibles de pondre.

Les sorties d'adultes, donc la période de ponte, varient non seulement d'une région à l'autre mais encore selon l'exposition et aussi la nature du sol en accord naturel avec les variations de maturité des fruits selon les variétés. C'est pourquoi à la suite d'observations répétées on peut définir la période de traitement en un lieu donné au moment de la maturité du Bigarreau Jaboulay.

Les traitements seront réalisés compte tenu de la période de récolte présumée et des délais d'emploi des insecticides avec :

D.D.T. (125 g) - DIAZINON (30 g) - DIMETHOATE (30 g)

FENTHION (50 g) - FORMOTHION (50 g) - OLEOPARATHION (20 g).

Une première capture a été réalisée à Montpellier le 6 mai.

RAPPEL DE TRAITEMENTS

Sur abricotiers et pêchers il est nécessaire de renouveler les traitements anti-pucerons et contre l'oïdium.

TEIGNE DE L'OLIVIER

Surveiller la sortie de la deuxième génération de papillons qui semble très variable d'une situation à l'autre. Les papillons se lèvent lorsque l'on heurte violemment les rameaux.

Traiter à l'aide de : ARSENIATE DE PLOMB - D.D.T. - CARBARYL, et ESTERS PHOSPHORIQUES

L.L. TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

P 256

POMMIERS

En raison des chutes de pluie qui viennent d'être enregistrées dans certaines régions, il est nécessaire de renouveler la protection anti-tavelure partout où cette maladie s'est manifestée en 1966.

Poursuivre la lutte contre l'Oïdium.

Effectuer un traitement acaricide dans les plantations où la pullulation d'acariens est importante.

Dans les autres vergers, si on effectue une pulvérisation insecticide, on s'assurera que le produit utilisé est efficace contre les acariens.

POIRIERS

Renouveler le traitement antitavelure. Ajouter à la bouillie un insecticide efficace contre les Psylles

M. BEZUT